

La rue de Nancy en sens unique

Dans l'objectif d'accroître l'attractivité commerciale du centre-ville, la commune a engagé des travaux de requalification de son centre ancien, rue de Nancy et rue de Metz.

La rue de Nancy située directement à l'entrée sud de l'agglomération est la dernière artère du centre ancien à ne pas avoir été réhabilitée. En effet, la rue de la République, qui mène à l'église Saint-Vincent, a fait l'objet d'un traitement de surface en 2005 et toutes les rues jouxtant la nouvelle médiathèque Les Halles ont été traitées en 2013 au moment de l'inauguration de cette dernière. La rue de Nancy fait donc actuellement l'objet d'un important chantier présenté aux riverains lors d'une réunion publique.

Parking gratuit

Les trottoirs de la rue et la voirie vont ainsi être entièrement repris avec mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Après les travaux, la circulation se fera en sens unique dans le sens descendant : de l'église Saint-Vincent vers la rue des jardins (route de Morhange). Des places de stationnement seront ajoutées. L'éclairage public sera en outre remplacé par des lanternes plus performantes et moins énergivores. Enfin, les descentes d'eau pluviale seront reprises. Ce marché a été attribué à la société TP Colle pour un montant de 153 700 € TTC.

Prochainement, c'est le parking Chatrian, situé à proximité immédiate du centre-ville commerçant qui sera

rénové. Cet espace qui était réalisé en matériaux provisoires avec un revêtement de chaussée en gravillons va bénéficier d'un reprofilage. Celui-ci comprend la pose de bordures et d'avaloirs, la mise en œuvre d'enrobés, le marquage au sol des places de stationnement et la pose de luminaires d'éclairage public moins gourmands en énergie.

Ce parking gratuit d'une capacité de 50 places permettra, en moins d'une minute, aux automobilistes de rejoindre les commerces de la ville par deux accès piétonniers qui débouchent sur la rue de Metz, artère commerçante principale de la commune et sur la rue de la République, seconde artère commerçante de la ville. Le marché a été attribué à la société TP Colle pour un montant de 58 700 € TTC.

Ces opérations seront complétées par la démolition des garages situés en contrebas du parking. Elle permettra d'achever l'aménagement de ce secteur qui avait débuté avec la construction des logements Logiest.

La commune bénéficie pour ces deux projets d'une subvention du département de la Moselle au titre de l'AMITER à hauteur de 28,6 % du montant HT.

Le projet du parking Chatrian bénéficie d'une subvention complémentaire du département de la Moselle au titre des Amendes de Police de 18 750 €.



Une fois les travaux terminés, la rue de Nancy sera à sens unique. Des places de stationnement vont être ajoutées et l'éclairage public remplacé par des équipements plus performants. Photo RL